

1/n- (5n/6) Auctoritare.

(n valant constance de l'infini. Impossible d'indiquer la numérotation dans la nomination du texte, « l'Or dit nateur » la récuse totalement....!)

Frédéric Nathan-Murat Mars 2013

1 Introduction.

Le plus souvent les sociétés se constituent, pour un petit tiers de vraies canailles, prêtes à tout pour exploiter l'autre, pour un petit tiers de désirant, qui exigent d'eux même une éthique relationnelle et pour un très gros tiers de « Bonnes Âmes », naïves qui préfèrent le rester. Dès lors, les canailles se faisant passer pour des ouailles auprès des bonnes âmes, les entretiennent aisément dans la Foi pour leurs basses œuvres et ce d'autant que les désirants, voulant responsabiliser les naïfs qui préfèrent le rester, ne peuvent faire que chou blanc.

Et pourtant les effets sont pour tous, quand « l'hume à vanités », qui a grandi des guerres du feu, vieillie desséchée des guerres de l'eau.

Devait-elle s'en tenir à l'endogamie primitive de sa condition sédentaire autour de son trou d'eau ou suivre les méandres exogamique du nomadisme fluvial de sa vie ?

Mais dans le mélange des peuples, s'entrechoquent les langues, les mythes, les coutumes, les savoirs et toutes les modalités de sujet supposés savoir.

Les Chefs supposés projeter le futur, se font Maître, simple exécuter du présent et les Pères, supposés témoigner de la fonction oubliée du Dire, perdent tout Jugement, pour s'en remettre à l'incorporation de l'esprit Saint de Dieu. Mais celui-ci varie d'un lieu à l'autre. Révélation de la voix pour le peuple élu, elle se fait incarnation du verbe pour les gentils, illumination de l'image pour le Mahométant, avant de finir Ego prédestiné chez les réformés. Sans compter que l'esprit saint à tôt fait de devenir absolu prédicable du Logos de la pensée logique, logarithme assimilable des « mathémata » de la mathématique, auto-gouverne de la cognition de la cybernétique, pour se reconnaître inconscient de la répétition pour la psychanalyse. Car il s'agit bien de ne pas méconnaître Dieu, en tant que structure du lent gage, in-circonscribable, sinon la notion même d'autorité vacille, quand le langage n'a plus référence commune. L'inconscient est totalitaire et sa Lalangue s'impose ségrégative, dans l'envolée de sa puissance assertive, trop phallique pour ne pas parader, dans la forclusion que pourtant un Autre y préside déjà.

Du coup l'Autre impose son exclusion au nom de sa religion, de sa patrie, de sa famille. Et chacun est prié de jouir du corps de son Saint, quitte à lui offrir le sien en guise de chair à explosion.

Ainsi s'évoque la Barbarie, quand le sujet tue sans parole, en se tuant comme sujet de la parole. C'est que la parole divise la pauvre âme, qui se voit soudain, au-delà de en son miroir, telle qu'elle s'étend, telle qu'elle s'entend, issue d'une cause autre qu'elle-même et dont elle est pourtant le fruit. Plongerait-elle aux puits de sa science,

comment saurait-elle ce qu'il en était avant que le savoir surgisse ?

Ah la voilà bien remuée dans son « hôte au logis », c'est que même « belle âme », elle ne peut, ne pas être responsable des effets de ce qu'elle dit, puisque quoiqu'il en soit ils sont avant tout, ce qui croque sa pomme.

Ainsi le « nues mains » préfère ne rien savoir des effets de ce dire oublié, derrière tous les dits, aptes à couvrir, ce qu'il récuse d'entendre : son universel est œdipien.

C'est que ses visions se sont forgées des traumatismes, où ses parents ne s'entendant plus crier, lui ne savait plus ce que parler pouvait bien vouloir dire.

Que voulez-vous, il leur prêtait d'être fiable, puisqu'il en idéalise l'Autorité, le pouvoir, avant d'être déçu par tous leurs travers. La position du citoyen vis à vis de l'Autorité du politique serait-elle aussi naïve ? Enfant de six ans, mon Père me raconté l'histoire du petit garçon de six ans qui monté sur un armoire ne peut redescendre et appelle son Père à la rescousse. Le Père vient, lui tend les bras en l'enjoignant à sauter. L'enfant saute et le Père...s'écarte, laissant l'enfant se rétamé au sol. « Tu vois, il ne faut faire confiance à personne, pas même à un Père ! »

Et de se demander « Et comment j' compte ? ».....Pour toi, bien évidemment.

Pas de « Moi » sans « Toi », ni de moi sans toi, sans compter elles et eux, les autres, ceux d'avant et ceux d'après, qui font que de toutes façons ont est toujours trop nombreux chez Soi.

Le mouvement dialectique de la Raison la contraint à prendre en compte l'étrangeté à elle-même, quand considérant l'autre, elle le ramène à elle-même, ou se décidant à embrasser le rationnel et l'irrationnel, le même et l'autre, elle accepte de perdre son identité première, de se métamorphoser, et d'advenir autre avec l'autre.

Quelle que soit la subjectivité en présence, économique, politique, religieuse, morale, elle est toujours doublée, d'une subjectivité vaniteuse, qui dans la quête de la reconnaissance de sa conscience de soi, aspire à juger, au risque d'être jugée.

Prise dans l'intrinsèque aliéné de son vécu, la subjectivité réclame la lisibilité extrinsèque d'une pensée séparé, qui émanerait d'elle-même, pour constater qu'elle émane de l'autre, de l'Autre.

Loin de la phénoménologie qui dit l'état des faits, la « phonéménologie », comme il me plaît de nommer ce que pourrait être une philosophie de la psychanalyse, les crée. En cela la subjectivation implique nécessairement deux personnes, intrinsèques à la récursivité même de la parole et l'intervention d'un tiers impartial et désintéressé, un Autre, champs des signifiants, où se révèle la subjectivité. La difficulté réside dans le fait que chacun se forge une idée non désintéressée de ce tiers, nous amenant à être déjà toujours à quatre, quand on se croit à deux.

Immergée dans le méli mélo des argumentaires de la langue dont on parle, la subjectivation ne peut pour autant méconnaître la langue où elle parle, où elle est plongée. C'est de la levée de cette méprise, qui dévoile le sujet supposé savoir, là où prétend régner l'Esprit Saint, que la psychanalyse ouvre à de nouvelles socialités.

Le phonémène politique implique nécessairement plusieurs personnes occupant deux places distinctes, les gouvernés, les gouvernants, la politique et la police, intrinsèque au pouvoir et l'intervention d'un tiers impartial et désintéressé, la constitution. En intervenant le conseil constitutionnel révèle et contraint le politique. Immergé dans les aléas des avatars du politique, le citoyen ne peut pour autant méconnaître les fondements constituants où plongent l'Autorité des discours qu'on lui sert, justifiant ainsi l'éducation civique.

Le phonémène juridique implique nécessairement deux personnes et l'intervention d'un tiers impartial et désintéressé, la justesse. C'est en tant que ce tiers intervient comme juge que se révèle le juridique. Immergé dans les conflits dont on débat, le justiciable ne peut pour autant méconnaître le code civile, dans lequel le jugement est plongé, justifiant ainsi, l'éducation juridique.

Ça n'est donc pas la liberté, qu'elle se veuille de croyance ou de pensée, mais la justesse et la justice qui exige d'être le cœur de la philosophie du droit.

2. Qu'es-ce qui fait Autorité ?

Mais de quel type d'Autorité relève l'Autre, quand il se veut incarné, soit dans la vie psychique, soit dans la vie juridique, soit dans la vie politique ? Pour tenter de répondre à ces questions je reprendrais l'analyse phénoménologique de A. Kojève autour de la notion d'Autorité, qui justement fait Autorité, pour chercher à la ressaisir en termes psychanalytiques.

L'Autorité première que nous rencontrons est celle du domaine familial, du Père, du passé où la parenté subordonne les parents aux parents et détermine leur être sans avoir à les gouverner. Ainsi l'Autorité du passé se maintient dans le présent du seul fait de l'inertie ontologique de l'être.

Le père supposé engendrer l'être assure la pérennité du passé identique à lui-même.

Mais il en va tout autrement dans le domaine politique où c'est l'Autorité de l'action, du présent et par conséquent du projet de l'avenir qui prime. L'espace est au Maître qui décide et agit et au chef qui prévoit et guide. Le premier est supposé valoir dans les rapports avec l'ennemi, en politique extérieure, quand le second est chargé des relations entre amis, de la politique intérieure. Et si l'Autorité du Père en dérive, l'Autorité du jugement se doit d'être, elle, comme nous le verrons, de toute éternité.

Ainsi l'organisation familiale qui préside à notre « n'ai sens » peut parfois nous laisser supposer que les parents sont des amis opposés à des ennemis communs, ou qu'ils ne seraient pas subordonnés à l'Autorité des gouvernants, puisqu'il se plie avant tout à l'Autorité de la parenté. Mais alors quid de l'Autorité. Qu'est-ce qui devient nécessaire pour préserver nos prématurités physique et psychique où nous « né sons » d'un monde étranger à nous-même ?

C'est à Rome, qu'on trouve pour la première fois, au fondement sacré de la cité, de la maison et du foyer, le concept d'Autorité. Si l'Autorité va nécessairement de pair avec l'obéissance, la requérant toujours, elle exclut tant la contrainte que la persuasion, qui

toute deux la rendent inutile, rendant ainsi caduque tradition et religion. Si par étymologie même, Auctoritas, Auctor, augere, augmenter, correspond à une augmentation de la fondation même de la religion et de la cité, conformément à un fondement mystique et sacré, elle ne peut se confondre ni avec l'Imperium, ni avec la Potestas. Elle est comme l'écrit Mommsen « moins qu'un ordre et plus qu'un conseil » « puissance qui accorde la légitimité et semble agir comme une force qui suspend la potestas où elle avait lieu et la réactive là où elle n'était plus en vigueur. »

Pour Kojève « l'Autorité est la possibilité qu'à un agent d'agir sur les autres, sans que ces autres réagissent sur lui, tout en étant capable de le faire. » « En agissant avec Autorité, l'agent peut changer le donné humain, sans subir de contre coup, c'est à dire, sans changer lui-même en fonction de son action. Ainsi, la notion d'Autorité exclut la force, alors que le droit l'implique et la présuppose tout en étant autre chose qu'elle. » Le droit n'a d'Autorité que pour ceux qui le reconnaissent, mais il reste un droit même pour ceux qui le subissent sans le reconnaître

« Au summum l'Autorité s'apparente au divin, qui est tout ce qui peut agir sur moi, sans que j'ai la possibilité de réagir sur lui, » affublant d'un caractère sacré, celui qui la détient. Pourtant l'Autorité suppose qu'on puisse réagir contre elle, mais il est impossible de réagir contre l'action si elle est divine ! Que voulez-vous l'Autorité humaine est éminemment périssable. Dès lors, « Toute Autorité humaine reconnue doit avoir une cause, une raison d'être, une justification de son existence. »

3. Les quatre types d'Autorité.

A partir des faits, Kojève distingue, quatre types élémentaires d'Autorité, auxquels se rapportent les autres et que je résume ici. Les guillemets ne sont pas forcément citation, mais façon de rendre à César, dans le travail de condensation.

« L'Autorité du Maître est pensée par Hegel comme théorie générale de l'Autorité. Dans sa quête d'être reconnu dans sa dignité humaine, le Maître soutient l'épreuve de la lutte et du risque, là où l'esclave ne peut maîtriser sa crainte animale de la mort. L'esclave respecte l'Autorité du Maître, car il ne veut pas courir le risque de perdre sa vie. » Théorie du Surhomme, de l'idéalisme nihiliste que Nietzsche voyait poindre dans le futur et que Freud jugeait au seuil de l'histoire de l'humanité. « Avec l'Autorité du maître sur l'esclave, vient l'Autorité de la noblesse sur les vilains, du militaire sur le civil, de l'homme sur la femme, du vainqueur sur le vaincu. Pourtant si cette Autorité relève de la cause « efficientes », en tant qu'elle inspire au présent, elle ne rend pas compte des autres formes. » Car, comment rendre compte de l'Autorité du chef des Maîtres ? Ou de celle de père et de juge qui n'ont pas à risquer leurs vies pour faire Autorité. Par contre on y retrouve l'Autorité du psychanalyste, qui dans le présent de la cure, doit prendre le risque de sa mort en s'évertuant à se taire, pour laisser la place fonctionnelle à l'analysant, qui ne se soulage qu'à lui enseigner de ce dont il souffre.

« Pour Aristote, le Maître est un chef qui a prérogative sur l'esclave, parce qu'il peut prévoir, là où l'esclave se contente de parer à l'immédiat. Le Maître Chef est une fourmi intelligente, clairvoyante, civilisée, que conscient de son manque de vision, l'esclave est prêt à suivre aveuglément. Le chef de bande trouve ainsi Autorité d'avoir pensée la razzia, avant de devenir le Roi, voire le dictateur. Il en ira ainsi du supérieur, de l'officier supposé détenir une prescience de l'avenir, du professeur, supposé en savoir un peu plus. Il en va de même des savants, des experts, des devins et autres prophètes. Là se joue la cause « finaliter » qu'inspire les imaginations du futur. » Mais là encore, cela ne rend pas compte de l'Autorité du Père, qui n'a pas besoin de valeur personnelle pour faire Autorité, ni de celle du juge, dont on attend non des connaissances, mais de rendre justice. Pourtant sans doute pouvons nous là encore y trouver l'Autorité du psychanalyste, qui soutient le désir de l'analysant d'advenir autre, en assimilant son étrangeté à lui-même.

« Pour Platon tout pouvoir qui ne repose pas sur la Justice ne repose pas non plus sur une Autorité au sens propre du terme. Pourtant même avec un sentiment d'injustice le fils obéit au Père, l'esclave au Maître, le sous-fifre au chef. Mais l'existence même d'un tel conflit peut conférer à la Justice une Autorité sui generis capable de prendre le pas sur les trois autres Autorités. Ainsi en alla-t-il pour l'un des Mèdes, qui fut choisis Roi, du fait de son exercice équitable de la justice, avant de finir Procureur. »
« Si la Justice n'a jamais fondé aucun pouvoir politique, son Autorité pourrait être totale, même si pour être vraiment un Juge, celui-ci doit s'appuyer sur la force des lois reconnues par l'état. Car son Autorité personnelle tient de l'équité, où il est invité à l'impartialité de l'arbitre. C'est cette même potentia qui est supposée du contrôleur, voire du censeur et plus loin du confesseur. L'Autorité du Juge relève ainsi, de la cause « Matérialiter », de celle qui inspire au nom du passé. » Si comme nous le verrons l'Autorité du Père valide l'Autorité du Passé, ça n'est pas à ce titre qu'opère sa fonctionnalité pour aider avec justesse, l'enfant à concilier son désir et la loi.

Quand au psychanalyste, il est clair qu'on attend de lui qu'il fasse résonner par son silence, la justesse du discours qui se tient à son adresse, comme la justesse de ses interventions. C'est qu'il n'est pas là pour juger le patient, ni même ses propos, l'essentiel pour lui, est que ce dernier s'engage à être analysant en s'autorisant à dire tout ce qui lui passe par l'esprit, sans refouler d'éventuelles inconvenances, mais pour se faire une idée plus juste de ce dont il souffre et dont il se soulagera en l'enseignant à l'analyste.

« Le dernier type, l'Autorité du Père assied sa théorie sur la scolastique, qui se veut universelle, puisqu'elle tient toute Autorité d'essence Divine et se transmet donc sur terre par voie héréditaire. » Dieu (n'incarne-t-il pas) le summum de l'Autorité, notre Seigneur et Maître, chef des armées et juge suprême ! Pourtant on n'a jamais vu Dieu s'engager dans une lutte à mort. Et avec qui Grand Dieu ! D'autres Dieux peut-être.

Mais le judéo christianisme, comme l'islamisme ne sont pas polythéistes.
Non c'est notre Père qui est aux cieux ? Le créateur, l'engendreur ex nihilo, la cause Formaliter, dont l'effet issu, ne peut dans le champ de la phénoménologie réagir sur sa cause. Pourtant c'est bien là que la psychanalyse, révèle que justement l'effet de subjectivation rétro agit sur le signifiant, ce qui à mon sens lui permet de parler de Dieu en tant que fonction de la signifiante. C'est que la psychanalyse se veut phonéménologiquement Autre. Car il va de soi que c'est l'enfant qui fait le père, tout comme l'analysant fait l'analyste. D'ailleurs le Père croyait fermement faire tout autre chose, que ce qu'il n'était pas pour autant sans savoir faire. C'est ça, peut-être se préoccupait-il de son savoir faire !

Ce Dieu La Signifiante et non Dieu le Père, se verra conforté, comme nous le verrons, par l'analyse métaphysique de l'Autorité, qui destituera, pour l'enfant majeur devenu citoyen, le Père à représenter l'Autorité de l'éternité, pour attribuer celle-ci à l'Autorité du Juste, puisqu'il faudra bien que tous soient libres et égaux devant la loi. C'est que l'inconscient, la signifiante, nous simultanément comme Dieu les pensées inconscientes et l'action.

On comprend mieux que l'Autorité scolastique préfère tenir fermée cette boîte de Pandore de la parole, ignorante le plus souvent de ce qui la cause, comme de ce qu'elle dit, mais dont le manque dont elle se soutient pourrait venir fermer les discours sur les enjeux de leur dire et désir inconscient.

Non « l'Autorité scolastique fait de l'Autorité Divine, l'Autorité Paternelle, » générant ainsi les monarchies héréditaires. « Dans toute théologie, Dieu est tutélaire, cause du groupe qui reconnaît son Autorité. » Ainsi a-t-il tôt fait de se faire Dieu totémique, qui assure la continuité, la filiation du groupe, qui fixe son individualité, son origine, sa personnalité, au point de devenir culte des ancêtres, des églises et de toutes les ribambelles de traditions sacrées, transformant ce supposé pauvre impartial en tout puissant vengeur féroce !

Et quand l'ancêtre se croit sacré, ou prédestiné il se prend pour Dieu, au point de prétendre rivaliser avec ses attributs, sa foudre atomisée, ses voies cybernétisées, sa procréation in vitro. Au point de ne cesser d'attaquer son Autorité en exterminant les peuples de la parole et des livres, au point peut-être de transformer bientôt sa sublime création la terre, où ça parle, en gruyère. Au point peut-être un jour dernier de jouer au Big Bang L'Autorité des Ancêtres est toujours plus féroce que celle des Dieux. Pourquoi donc restons nous sous leurs tutelles ? Pourquoi ne préférons nous pas Dieu, si il s'avérait représenter, non le Passé Autoritaire, mais l'éternité du Juste, de la justesse, même inspirées de désir inconscients ?

La psychanalyse nous révèle que Dieu La Signifiante merci, il n'y a pas d'identité, mais que la phonéménologie ne se soutient que de différences. Déjà que comme nous

l'enseigne G. Canguilhem, l'organisme biologique est capable des métamorphoses les plus monstrueuses, donnant si souvent cet air simiesque à nos traits fatigués, nous réclamant d'aller y voir du côté de la justesse de nos constances biologiques, alors imaginons ce qu'il en va de nos appareils subjectifs, capables de métamorphoses méga hyper monstrueuses, que lui autorisent les constantes déviations de la langue. L'identité est toujours celle du meneur, celle de l'objet commun, qui mène à la foule, à l'identification de tous au modèle de l'Un, celui du temps de cervelle disponible. Il n'y a pas d'identité, car il n'y a qu'une multitude d'identifications.

« Il va de soi que ces Autorités ne sont jamais pures, mais se combinent » en se potentialisant ou en s'affaiblissant. Seul Dieu La Signifiante, selon une appellation qui se veut politique soit s'occupant non d'au-delà, mais d'état, ayant une Autorité Absolue et totale, (qui pourrait en douter,) l'étude du mélange des Autorités se révélerait propice à la résolution définitive de la séparation des pouvoirs, comme d'une nouvelle constitution.

4. La genèse de l'Autorité ?

A se pencher sur le berceau de l'Autorité, comme nous allons le voir, on tombe vite dans le champ du Politique.

Pour Kojève, la genèse de l'Autorité « est soit spontanée, émanant des Actes de celui qui va la détenir, soit conditionnée, émanant des Actes d'autres que lui. »

« Spontanée, elle s'inspire de la prise de risque du premier Maître, » du Père de la horde primitive, qui règne sur son monde, avant que les premiers chefs ne guident les hommes dans leurs pérégrinations jusqu'au nouveau monde. Mais que le Père veuille jouer les orang outans, il n'en demeure pas moins, comme on l'a vu, que tout homme peut le faire. Et si les trois autres types d'Autorité se revendiquent d'un Acte, rien n'est moins sûr qu'il ne soit pas lui aussi tout aussi inconscient que celui du Père !

« Pour Hérodote, la première Autorité spontanée fut celle du juge, » engendrée par son équité. Platon était-il Hérodotien ? A chacun ses mythes.

« La genèse conditionnée est le mieux représentée par le contrat social, où la première Autorité née d'une décision, d'un Acte, mais non de celui qui va l'exercer, mais de ceux qui vont la subir et s'obliger à s'y plier. Il en va strictement de même du tirage au sort. » Est-il inconcevable de penser une Autorité qui émanerait du tirage au sort ? Car dans le cas du mythe de la horde primitive que nous propose Freud, le repas totémique, se fait jugement premier, venant sceller l'alliance où aucun ne sera autorisé à jouer les Maîtres. Dès lors l'intérêt du tirage au sort est qu'il n'a rien à voir, avec un quelconque mérite, une quelconque personnalité, la plus grosse possibilité financière, comme y sont réduites nos élections, qui n'ont plus rien de démocratique. Le tirage au sort, loin des croyances ou des abus séducteurs de la pensée médiatisée, oblige tous à la responsabilité à l'endroit des autres, puisque chacun pourrait se voir tiré, pour être responsable de tous. Dès lors il suffirait de prévoir, après un délai, la

possibilité de pouvoir récuser le sort, au cas où vraiment le tiré serait trop mauvais, ce qui permettrait à chacun de conserver sa responsabilité et son jugement.

Pourtant il paraît « exclu de l'analyse phénoménologique que l'élu ou le tiré fassent Autorité, estimant qu'il y faut une Autorité préalable »

Certes le sort, fût-il élu de Dieu La Signifiante, suppose de fait une Autorité préalable, « mais il en va de même des élections, qui ne créent aucune Autorité et sont seulement supposées la confirmer, du seul fait que les électeurs se dessaisissent de leur Autorité au profit de l'élu, » ce qui n'a d'autres effets que de les rendre irresponsables et donc privés de possibilités d'agir, frustrés de possibilités de se projeter, castrés de possibilités d'introjecter des sens à leurs vies, livrés pieds et poings liés à la colère de l'agressivité et de la haine. Pourtant je n'ai donné à l'élu aucune Autorité sur moi ! Sans compter, que « l'électeur n'a pas d'Autorité », puisque maintenant, voilà que l'élu lui parle et l'écrase au nom de son élection, qui d'évidence ne pourra pas faire Autorité, puisque comme le dit si bien le titre, dont la plupart se revendiquent, ils se veulent le chef de la majorité, avouant par là même qu'ils n'ont de vision d'avenir que pour les leurs. La majorité ne serait-elle pas celle de tous les sujets de besoin dont ils ont la charge ?

Bien sûr il faut bien prendre décision. Mais comme le revendique D. Cohn-Bendit dans son dernier livre, je ne pense pas que la question soit de supprimer les partis, mais bien plutôt de supprimer les scrutins majoritaires. Ce qu'il faut, c'est empêcher la formation de partis majoritaires, en instituant déjà des suffrages ou des tirages à la proportionnelle, ce qui déplacerait les majorités des groupes de pression, des groupes qui n'aspirent qu'aux pouvoirs, vers le pouvoir d'une majorité contingente, qui ne se constituerait que sur la base de chaque projet de loi et donc plus avant sur la base non des intérêts de quelques uns, mais sur la base de la justesse de chaque loi. J'entends déjà crier aux péripéties de la quatrième république, et de fait cela suppose dans le même temps un changement constitutionnel qui nous sorte du présidentialisme ambiant et surtout ramène le pouvoir du maître, de l'exécutif, du présent sous l'autorité des chefs, du législatif, de l'avenir et du parlement. L'exécutif ne doit avoir pour seule fonction, que de gouverner afin de créer les moyens nécessaires à l'exécution des lois qu'édicte le parlement et non comme on le voit aujourd'hui, de gouverner à sa guise, décomplexé, en obligeant le législatif à lui tailler les lois nécessaires à ses appétits.

« L'Autorité de la majorité est celle de l'opinion publique, du « qu'en dira-t-on ? », du pas se faire remarquer, du faire comme tout le monde », ce qui donne Autorité au banal sur l'original et réduit les grands messes aux foules des populations, comme il se dit, cela va de soi. « Et quand le régime majoritaire se délite, il ne lui reste que la force, puisqu'il ne peut se revendiquer d'aucune Autorité, comme continuent à y prétendre les régimes Autoritaires quand ils sont réduits à y recourir. Pourtant le régime majoritaire n'est pas supposé employer la force ou user de violence. C'est que

le renoncement conscient de se plier à la majorité, n'est que l'illusion d'une Autorité sui generis qui n'est jamais volontaire, mais toujours plus ou moins contrainte.

Loin de la quantité sui generis de la majorité, l'Autorité de la minorité se justifie de la qualité quelque soit son type d'Autorité. L'affaire se joue en fait de la déformation de l'Autorité sui generis du tout sur les parties, qui permet à Rousseau de dire que la volonté générale, ne s'exprime pas nécessairement par une majorité, et peut même être contraire à la somme de toutes les volontés particulières ».

Notre pratique de la psychanalyse ne cesse de nous révéler, combien la force d'un symptôme peut accaparer la subjectivation.

« C'est lorsqu'un Roi se proclamant Empereur prétendit faire de sa Raison d'état la volonté générale, que commença le conflit entre le pouvoir spirituel et le pouvoir séculier ». La volonté générale cessant d'être divine, advint volonté de la majorité ou encore volonté du Prolétariat, de l'impéro ou du volk.

Pourtant se voulant Autorité non relative, mais totale et absolue, elle n'est pas supposée faire usage de la force. « Mais pour que les parties se soumettent au tout et soit déterminées par ce tout, il faut que l'état se conçoive comme un organisme biologique. Mais si le tout détermine les parties là où il y a permanence de sa structure, comme harmonie de ses parties, dans tout changement il y aura détermination du tout par les parties », nous rappelle Kojève.

Dès lors pour le langage Autoritaire, la volonté générale ne peut être qu'une combinaison de l'Autorité de Père et de Juge, car force est de se garder d'un Chef, qui lui, aurait un projet de changement. Dès lors les réformes et les innovations se font par les législateurs, soit par une partie opposée au tout. Pour contrebalancer et garantir l'Autorité du tout, on met un Père au sommet de la Nation, un Père patrie dont la permanence des traditions maintiendra l'identité à soi-même. C'est que dans la dimension politique l'identité continue de faire ses ravages psychotisants, ou telle l'injure elle viendrait dire à la subjectivation, tu es cela et tu n'es que ça, refoulant ainsi d'autant mieux l'inspiration, dont s'introjectent les identifications.

Père de la majorité, il tente de démontrer qu'il est bien le père de tous les citoyens en trônant entre les plis des rideaux d'une vulve républicaine, « l'éten-dard »(G. Crovazier) à son côté.

A se vouloir Autorité du tout, l'Autorité du Père de la Nation, de la majorité, perd nécessairement, l'Autorité de la Justesse, de la Justice, puisque les minorités ne peuvent s'y intégrer harmonieusement et retentir sur lui, comme à pu en témoigner la chasse aux Jude, que subirent nos parents.

« La majorité n'a vocation qu'à pérenniser la tradition, à travers l'Autorité de son sénat », qui n'est autre que l'assemblée des Pères, retorse en période de conservatisme, comme on le voit aujourd'hui aux États-unis, mais qui perd tout prestige, toute Autorité en période révolutionnaire.

5. Transmission de l'Autorité

Interrogeons maintenant les différents modes de Transmission de l'Autorité, qui pour rester identique à elle-même, tout en changeant de titulaire, réclame de reproduire les Actes mêmes, qui ont inspiré son Autorité ?

La Transmission héréditaire.

On voit d'entrée que l'idée que le fils hérite de l'Autorité du Père est une conception primitive, magique, qui voudrait « faire des vertus, des substances semi matérielles », dont on pourrait même fantasmer suivre la trace génétique. Cette conception est supposée aujourd'hui tombée en désuétude, alors qu'elle survit allégrement là où le pouvoir et l'argent sont à conserver. Ainsi en va-t-il dans les milieux de la finance biológico-militaro-industrielle, dans la famille du cinéma Français où l'on aime tant se raconter des films, à la chambre des lords, puisque les charges quelles qu'elles soient se transmettent toujours de Père en Fils, sans nécessiter d'esprit sain, comme voulut nous le démontrer Sikolas Narkozy et son fils.

La Nomination.

« Elle suppose que le candidat à l'Autorité, soit désigné par celui ou ceux qui détiennent eux-mêmes un même type d'Autorité et dont il tire ainsi la sienne.

Mais si le nommant transmet toute son Autorité sur le nommé, comme pour un dauphin, la perte d'Autorité de ce dernier, peut aussi retentir sur son nommant. »

Dieu la Signifiante nous tient par la barbichette de la structure, le nommé fait de façon rétrogrédiente le nommant, c'est pour ça que les tyrans ont tant besoin de se couvrir de plébiscite, de l'aval de la plèbe.

L'Élection.

« L'Élection suppose le choix du meilleur, puisque le candidat ne tire pas son Autorité de ceux qui l'ont élu, car ils n'ont aucune Autorité, mais de sa valeur supposée révélée par l'Élection. » Mais si l'électeur n'a aucune Autorité, alors son choix n'a aucune valeur. Si ce n'est de sanction négative, au point qu'il vaut mieux tirer au sort les Juges, plutôt que de les voir élus par des bandits.

Le suffrage universel direct ne diffère en rien du tirage au sort, qui lui serait donc infiniment préférable, pour éviter la main mise de la finance biológico-militaro-industrielle sur les élections, comme il se voit dans nos contrées supposées démocratiques. Tirons au sort parmi les candidats, qui dès lors ne seront plus sûrs d'être élus à seulement se présenter et gardons les élections pour démettre les mauvais qui auraient été tirés.

Quoi qu'il en soit, il est clair qu'il vaut mieux toujours préférer les genèses spontanées de l'Autorité à sa Transmission héréditaire. D'autant que l'Autorité suppose par essence une génération spontanée qui vient faire Autorité.

« Ainsi du point de vue de la Transmission, L'Autorité Paternelle est la pire, puisqu'elle se transmet uniquement par hérédité. A un degré moindre de Transmission

héréditaire vient ensuite la Nomination, qui se prête le mieux à la Transmission de l'Autorité des chefs, puis vient l'Élection propice à celle des Maîtres. Pour finir le tirage au sort s'avère le plus juste, puisqu'il ne se prête à aucune transmission. En cela il convient parfaitement à l'Autorité des Juges, dont les exigences d'équité, d'honnêteté et d'impartialité sont absolument intransmissibles ».

Ainsi se dégage déjà l'intérêt de quitter l'Autorité paternelle et ses promesses d'au-delà, pour garder les pieds sur terre et nous préoccuper de l'état, d'autant que comme dirait Klossowitz la victoire est avant tout une situation politique meilleure.

6. Analyse Métaphysique de l'Autorité.

Mais poursuivons maintenant avec Kojève, l'analyse métaphysique de l'Autorité, auquel je continuerais à ajouter ma patte.

« L'Autorité est un phénomène essentiellement humain », non naturel et si les animaux imposent leur Autorité c'est de se parler par parade interposée, sans pour autant se raconter leurs épopées. Il serait donc plus juste en matière de subjectivité d'évoquer et de s'inspirer des données phonéménologiques, qui nous ouvriraient davantage à la dimension sociétale et par là même historique de l'Autorité. Mais ce sera pour une autre fois.

« L'autorité ne peut se manifester que dans un monde à structure temporelle, ouvrant à une temporalité proprement humaine avec son rythme historique où prime l'avenir, sur le passé et enfin le présent, en opposition aux temps naturels où prime le présent dans le domaine physique et le passé dans le domaine biologique ».

Et puisqu'il y va avant tout de l'avenir, l'Autorité par excellence est celle du chef révolutionnaire, comme en témoigne aujourd'hui Chavez, leader incontesté des classes les plus pauvres, les plus démunies, qui face à l'incertitude ambiante auraient bien voulu en conserver la promesse pour l'éternité.

Ainsi le temps lui-même fait Autorité selon ses trois modes.

« Le passé est toujours vénérable », offrant ainsi respect à toute ancienneté quelle qu'elle ait été sa gloire. « Sa négligence, inhumaine, sacrilège », permettait au moins jusqu'ici, aux vieux d'y trouver quelques meilleurs traitements. Mais à bien y réfléchir, l'obligation de leur accorder ces bonnes grâces ne doit rien à leur respectabilité, mais bien plutôt à leur vulnérabilité, dont il n'y a aucun prestige à profiter.

« Si l'avenir, lui, profite à la jeunesse, qui, grâce à lui, a tout devant elle », gare à ce que son Autorité ne se voit détournée par des vieux qui se veulent l'homme de demain, voir l'homme du millénaire à venir et dont on espère que les méfaits ne sombreront pas dans l'oubli avant mille ans.

« Quant au présent, il ne s'agit pas d'être en retard sur son temps ». Mieux vaut être in, l'homme du jour, plutôt que out et se voir taxer d'irréalisme, au titre d'une licence poétique passéiste ou d'un utopisme idéaliste.

Comme on le voit le temps à têt fait de nous prédiquer.

Mais penchons nous maintenant sur l'éternité, dont il nous faut encore supporter les suppôts et représentants sur terre, puisqu'ils s'y veulent de toute éternité. Car c'est bien là le problème, « l'Autorité de l'éternité ne se définit que par opposition au temporel », par négation des vases à trois temps, où aime à se tenir ce dernier. Pas de doute on en constate éternellement les dégâts, au point de nous laisser penser que les monothéismes éternels et leurs affidés sont antinomiques de la vie. Pourtant si les monothéismes n'admettent qu'un seul Dieu le père, au vu de sa multitude de chapelles, ce dernier apparaît définitivement polygame. N'oublions pas que les monothéismes ont trouvé leur assise au sein de peuples endogamiques. Soit au sein des peuples les plus belliqueux, puisqu'à refuser leurs filles et des parts de territoire aux étrangers du clan, ils se révélèrent les plus expansionnistes, les plus colonialistes, allant même jusqu'à vouloir anéantir leurs ennemis jusque dans leurs chiots.

Comme on l'a vu si le présent appartient au Maître de l'effectivité, de l'exécutif, et l'avenir au chef de la finalité, du législatif, à qui attribuer les deux places restant vacantes dans notre structure, quand nous mettons à plat le plan projectif de la subjectivité ? Car si Dieu Le Père prétend tenir la place de l'éternité, alors il nous faut reléguer le Juge et la Justice sous l'Autorité du Passé. On comprend mieux pourquoi et où nous mènent les républiques, qui malgré la séparation des églises et de l'état, poursuivent des politiques totalement inégalitaires, sous l'égide d'Autorités Patriarcales féroces. A croire que le père de la horde sévit toujours, mais au nom de Dieu Le Père. Le monothéisme se révèle donc un tour de passe passe, une usurpation de fonctionnalité. Car il va de soi que le père est l'Autorité du Passé et non celle de l'Éternité, qui, elle, appartient au jugement premier et non dernier.

Dieu La Signifiante, merci ! « les juges sont encore supposés faire Autorité tant sur les Pères, que sur les Maîtres ou les Chefs ». Bien sûr, par les temps qui courent il est facile de juger que c'est là vœu pieu, quand un représentant de chez Ricard, passé maître des polices, estime que les promesses n'engagent que ceux qui y croient, ouvrant ainsi la voie à toutes les modalités incestueuses puisqu'il estime sa parole sans responsabilité. Qu'a fait la justice de ses quatorze inculpations, pour recel, abus de biens sociaux, détournements de fonds publics, j'en passe et des meilleures ? Berlusconi, lui continue de s'en défier, quand il dénonce la république des Juges et il n'a pas tort car l'impéro la réclame. Quand aux Républiques Islamiques, elle resservent volontiers du Père à tous les repas, jusqu'à justifier les atrocités de leurs répressions de la culpabilité du blasphème.

Pourtant comme on l'a vu « l'Autorité du juge, contrairement aux autres, n'est pas transmissible ». Comme l'éternité elle reste rebelle à toute succession, à toute temporisation. Elle ne peut exister que de toujours, ou ne plus exister. « Elle ne peut donc en aucun cas dépendre des trois autres, car sinon cela supposerait

que celles-ci pourraient être plus justes qu'elle ». Bien au contraire, elle est supposée pouvoir s'y opposer et avoir force de loi sur elles, sinon elle n'aurait plus d'Autorité.

C'est là qu'une fois encore, notre très Sainte Mère l'Église dévoile toute son iniquité, toute sa vilénie, toute sa misère. Que penser de ce Pape Ratzinger die Sex Zehn, au passé hitlérien refoulé par toute l'Église elle-même, qui abandonne tout soudain sa charge et laisse choir ainsi en toute innocence sa valeur d'Autorité Éternelle, pour privilégier les intérêts de ses petites misères mondaines !

Ainsi, loin de soutenir, lui, homme banal parmi les hommes, l'Autorité exceptionnelle, éternelle, dont il avait accepté la charge béatifiante, il désacralise cette dernière, pour la reléguer aux rangs des Autorités Temporelles, banalement humaine. Il est bien le retour de refoulé, la crainte de la mort toujours contingente, que masque mal l'élection présente du représentant de Notre Maître, qui êtes aux cieux, issu des suffrages des pères du Passé.

Ainsi l'Autorité collective du « Dit-vain » (F. Dahan) se voit réduite à l'Autorité individuelle de son corps voué à la Mort. Espérons que le nouveau François, « franc c'est » ne fasse pas seulement allusion implicite à l'attitude de son prédécesseur, quand il dénonce les mœurs mondaines de l'Église, mais qu'il ait bien aussi pour visée, les commerces sexuels et financiers douteux de ses congénères. Malheureusement on peut craindre que non, quand, en toute logique, après le Pape hitlérien, on nous sert celui de la dictature Argentine, dont les généraux ont été formés tant par les nazis en exils, que par l'armée française OAS, instruite des techniques de torture expérimentées pendant la guerre d'Algérie. Mais attention il se veut représentant de la misère et de la pauvreté.

La démagogie serait-elle le sceau de la religion ?

S'il y a toujours par nature, du sujet supposé savoir qui antécède et donc pas de honte à l'ignorer, le Saint Esprit lui est volontiers absent, laissant Père et Fils, seuls face à face, dans la « férocité », la faute et le repentir.

Enfin, tout de même, le croyant est supposé en savoir un bout et si ce n'est lui, à tout le moins son frère, le saint collège, puisqu'il élit démocratiquement son chef d'église. Déjà que l'ascèse des textes a eu tôt fait, aux nouveaux mondes, ceux géographiques des nouveaux territoires, de tourner à l'ascèse des métiers, délaissant la « Foi Motérielle » du Dieure aux profits des œuvres matérielles, jusqu'à advenir ascèse de la réussite et enfin du profit, comme signature incontestable de la prédestination.

« L'Autorité du Juge est la manifestation Autoritaire de l'éternité sur le temps.

Ainsi l'Acte juste se caractérise d'être en dehors du temps, lié, ni au goût du jour, ni aux partis pris du passé, ni aux désirs d'avenir, car de tout temps, éternellement actif, quelque soit le temps ». « L'Éternité, l'intemporel est donc bien la base métaphysique de l'Autorité du Juge ».

La psychanalyse témoigne que ce qui est hors temps, car de tout temps, n'est autre

que l'inconscient, comme il en va de la fonctionnalité de ses mots d'esprit.

La psychanalyse témoigne que la subjectivité se nourrit elle aussi d'un premier Jugement d'attribution, au regard de quoi, en un Jugement d'existence, elle s'inspire et s'affirme de « naître » pas ça, car sans doute revendique-t-elle légitimement d'être cause et effet d'éternité. Le jugement, fonction de l'éternité, présence de l'inconscient, dont le trou, le vide central, cause la conscience, fait de l'animal un homme et signe sa volonté de puissance, sa volonté narcissique.

Et sans doute faut-il à l'Analysant pour s'engager dans la cure, admettre la méconnaissance où le tient son désir de belle âme, qui s'y croit et croit à son être conscient de lui-même, jusque dans l'aliénation suprême de se croire Maître en sa demeure. Un vrai petit propriétaire, conclave avec tous les fantasmes qu'il se fait de lui-même, du fils et de l'esprit sain.

Le S1 de l'intension signifiante qui préside à la fonctionnalité subjective, s'il relève de Dieu, de la parole, ne relève en rien du père, que l'on confond allégrement sous l'allégorie que lui aussi serait créateur. Pauvre malheureux, qui préfère fuir comme le pape sa trop lourde charge, il n'est lui que géniteur, et estime n'avoir pour substrat à sa fonction, qu'une organogénèse biologique, qui ne concerne que sa mort et dont son fils n'est en rien la « résu-érection ».

La métaphore paternelle n'est pas le Nom de la création, elle n'est que le Nom du Jugement qui n'homme, raison pour laquelle tant de Pères se carapotent, quand leur irresponsabilité les rattrape. Irresponsabilité non morale, mais au sens où l'effet est pour eux. Nommés par la mère, qui juge que c'est bien lui, il ne peut récuser ce jugement et doit bien le reprendre à son tour en nommant celui dont il a charge d'avenir. Son Autorité ne sera pas seulement l'Autorité de Père représentant le passé, mais aussi celle de maître en charge du présent, comme de Chef puisqu'il est supposé soutenir l'avenir de son enfant. Sa fonctionnalité se doit donc non d'imposer le joug de la loi, mais bien au contraire de représenter l'Éternité du Jugement, du choix, afin de favoriser que se concilie pour l'enfant le désir et la loi.

Il intervient au même titre que Le Politique, qui a charge d'équilibrer l'action de la police, qui ne doit pas au titre de l'ordre ancien empêcher les flambées originales de La politique du futur.

Il ne s'agit pas de juger chacun, mais de juger éternellement des faits, puisque le jugement est récursif comme la parole.

Car il est clair que si l'Autorité de Père est première, c'est surtout pour l'enfant, dont on n'en attend pas moins, qu'il résolve son œdipe, qu'il s'en affranchisse pour soutenir son jugement. Si elle est première, c'est en tant qu'Autorité du Père de la horde, qui une fois exécutée, n'en laissera pas moins sa place à celle de l'idée du Juste, de la Justesse d'un temps logique, si nécessaire et propice au lien social. Quand à l'Empereur, qui succéda aux Rois, ce ne fût sans doute qu'erreur de casting.

Mieux vaut donc pour trouver l'harmonie social et politique s'en remettre à la justice,

s'en remettre à la justesse. Ainsi, on pourrait désirer qu'à partir de la Majorité, qui fait des enfants des citoyens, responsables devant la Loi, la place de la fonctionnalité ne soit plus tenue par des Autorités qui se veulent paternelles, mais bien par l'Autorité éternelle du jugement.

Là où c'était la signifiante infantile, doit advenir la signifiante citoyenne.

L'Universel n'est autre que Dieu La Signifiante qui a besoin de se dés-Oedipianisé.

Là où « ça parle », où l'acte se fait pensées, doit advenir le « ça écrit », où le penser se fait actes. C'est qu'il nous faut bien assumer le caractère récuratif de la parole, qui inmanquablement fait agir de façon rétrogradante l'effet sur sa cause, si l'on ne veut pas écrire qu'avec nos corps.

L'autorité de ce qui est Juste, causalité « Formaliter » du nominalisme, essence de la chose au savoir absolu de la philosophie Hégélienne, S1 fonction de la signifiante pour la subjectivation au champ de la psychanalyse. On mesure ainsi la bêtise et le scandale théorique auquel se vouent certains supposés psychanalystes, qui réclament à cors et à cris, la réhabilitation des Pères et de leurs corralitos, sous prétexte que leurs destitutions, nous mèneraient dans des mondes sans limites ! Ils devraient pourtant savoir, qu'il n'y a pas de « UN » sans multiple, de Signifiant unaire sans l'essaim signifiant de la structure. Le sujet du « UN », le tout qui se veut absolu ne s'atteint que dans la mort. Le sujet du multiple est voué à la vie. Le psychanalyste n'a pas lieu de jouer de l'Autorité du Père, à la rigueur joue-t-il de sa fonction en incitant l'analysant à concilier son désir et la loi. Mais dans le même temps, le Néo libéralisme vient nous imposer sa nouvelle caste de Seigneurs et Maîtres, ses requins de la finance, ses capitaines d'industries, ses rois de la flibuste, condensant l'Autorité des trois temporalités, pour mieux régner dans l'impunité totale et éternelle de leurs méfaits. Le néo libéralisme voué au seul profit du « Un » n'est que mort et destruction sans Foi, ni Loi, contrairement à la pulsion de mort qui elle se voue à la déconstruction des Autorités en présence.

Bien sûr, on pourrait me taxer de naïveté, en venant m'opposer l'argument du sophiste de la République de Platon disant « ce qui est juste n'est et ne peut-être rien d'autre que l'intérêt du plus fort », que « le juste perd à tout coup devant l'injuste ». Pourtant ce serait là, estimer que la force gagne contre la loi, alors que celle-ci est supposée la contenir, au nom précisément de la Res Publique, cette polis théïa, dont la constitution a justement vocation de garantir la qualité des droits de l'ensemble des citoyens. Par contre, contrairement aux appréhensions de Platon, il est plus que logique et voire même souhaitable, que le Sophos, non le savoir, mais l'habileté, l'intelligence du Réel, devienne formel, signant ainsi sa véritable Autorité, celle de l'intemporel, celle de l'éternité, qui se doit de tout temps, puisque seule elle triomphe des prétentions des forces temporelles.

En fait, ceci m'inspire de dire que l'idée du Juste, est qu'il n'existe pas de Un, sans la

multitude. Raison pour laquelle il nous faut être si attentifs, à l'Autorité que dégagent ceux qui prétendent incarner le « Un », le meneur, dont Freud nous a appris à y lire sa fonction d'Idéal du Moi, si propice à coaguler les identifications. De même, nous a-t-il averti quant à notre pulsion grégaire, qui fait de nous si souvent des Agrégés, d'une union qui veut faire la force, dans la réassurance des bandes. Comment se fait-il que nos sociétés occies et dentées, soient si promptes à dénoncer la violence en leur sein, quand elles la fomentent si souvent à domicile et plus encore à l'exportation ? Se veulent-elles, elles aussi que des « Uns », qui vivraient seuls en autarcie, dans un commerce qui ne les altérerait en rien ?

Ainsi on constate aisément que l'opinion, la doxa, a toujours une idée très précise de ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas, mais qu'elle préfère l'ignorer, l'oublier, le refouler. Être Analysant, tout comme être citoyennisant, c'est se proposer d'aller lire les Autorités prédictives auxquels on se trouve aliéné, afin de mieux s'en séparer, pour pouvoir les réécrire autrement. Certes, à suivre Platon, cela suppose sans doute une certaine dose de Sophia, de sagesse de Chef se confrontant à ses désirs de Devenir, une certaine dose de Sophrosuné, de tempérance, dans l'attitude qu'on attend des Pères du Passé, une certaine dose d'Andréia, de courage de Maître se confrontant au Réel présent, aux seules fins de soutenir une Dikaïosuné, une pratique juste, une pratique de Justice, dans l'usage que l'on fait de la Parole et des Discours, puisqu'ils n'ont d'autre tenue que celle de notre responsabilité à en subir les effets.

La Polythéia n'est autre que la fragmentation de Dieu la Signifiante en toutes les singularités, constituante de la socialité.

« Cause Formelle, l'Autorité du Jugement se manifeste volontiers par la contemplation qui, passive, théorise dans un désintéret quiétiste », là où les Autorités extensionnelles, « Autorités des Pères, Maîtres et Chefs, se manifestent elles, de façon actives, volontaires, intéressées ».

Ainsi à occuper la place d'agent, de cause formelle des discours, le psychanalyste n'a pas lieu de se vouloir un Saint Père, mieux vaut qu'il décharite, pour s'en tenir au mieux à soutenir la fonctionnalité de la Justesse. Sans doute est-il plus question d'être un Juste qu'un Saint, légère différence, qui laisse plus de place aux divagations de la sexualité, enfin libre des hontes de ses pudeurs et impudeurs.

Au niveau de l'extension symbolique se joue « l'Autorité que draine mon Passé vénérable, celui qui cause mon présent et induit mon avenir ». Causalité « Matérialiter » du nominalisme, Sens de la chose au savoir absolu de la philosophie Hégélienne, Essaim de signifiants S2 pour la subjectivation au champ de la psychanalyse. Cause Historique, la plus apte à la transmission héréditaire, le Passé impose toujours son Autoritarisme Paternel au Présent.

« Le Présent loin d'être le temps zéro, est celui de la présence Réelle, soit de ce qui n'existe pas, présence de l'esprit dans la matière, de l'inexistence dans le monde temporelle, puisqu'il n'existe pas encore, qu'il n'existe déjà plus ». Causalité

« Efficientes » du nominalisme, il s'incarne chose en l'instant pour le savoir absolu de la philosophie Hégélienne, insaisissable objet « a » de la psychanalyse, trou central, qui conjugue en ses bords l'Autorité au présent, du passé et de l'avenir. Autorité de RSI, du Réel, du Symbolique et de l'Imaginaire. Le Présent incarne, pour Kojève, l'Autorité de l'action, qui réalise en son sein, tant le souvenir du Passé que le projet d'Avenir. Mais « l'action est une destruction active de l'être. Ainsi l'action manifestation du Présent est la base métaphysique de l'Autorité du Maître », dont l'action ne s'arrête pas, même devant le risque de sa propre destruction.

Ainsi se confond -t-il volontiers avec les nécessités de la guerre, celle-là même, économique, qui ne craint pas de vouer la planète à sa destruction.

Ainsi mieux vaudrait pour tout un chacun, entretenu dans l'Autorité Paternelle impérative d'une paranoïa généralisée, ne pas projeter le triomphe de l'idéal du moi en permanence sur les autres, mais d'introjecter la banalité quotidienne d'un moi idéal, afin d'y trouver les réponses exceptionnelles, qu'exige l'obligation du vivre ensemble. Car que serait ne pas agir, ne pas acter ?

Car « l'avenir est la présence virtuelle en tout Présent, au sens d'une réalité temporelle et donc humaine, historique », en attente de devenir. Causalité « Finaliter » du nominalisme, il est le morphème du savoir absolu de la philosophie Hégélienne, la place même de la subjectivité dans le perpétuel mouvement de son devenir, où dans l'action rétrogrédente de l'effet sur ce qui la cause, la subjectivité est toujours décalée d'elle-même, toujours en devenir de subjectivation.

L'amour paternel de tous est idéalité. L'amour est avant tout affaire de libido d'objet et de libido narcissique. L'amour, comme le dit Freud est hypnose, fascination pour l'objet adulé, au point d'exiger de l'état amoureux qu'il inhibe ses pulsions sexuelles, comme gage de sa tendresse. C'est que son jugement est faussé par toutes les idéalizations du Moi propre, qui projette sur l'objet aimé toutes les perfections de ses aspirations larvées. Quand l'amour sublime ses intérêts libidinaux propres et se déssexualise, il se fait œuvre d'art, soit intérêt pour son acte en tant qu'acte.

Ça n'est donc pas tant l'amour même sublimé qui est facteur de civilisation, mais l'éthique. Car si on ne peut donc aimer tout le monde, on peut s'obliger à une éthique de respect à l'égard de tous. L'acte politique ne se produit donc pas de l'amour, fût-il du prochain, mais d'un engagement éthique face à l'injustice.

Le Juste, la Justesse, la Justice, telles sont les exigences fondamentales de tout « parl'lettres ». cela est criant pour l'enfant autiste, qui récuse d'entrer dans cet univers de mauvaise foi, que lui inspire les discours qu'on lui sert. Cela est criant pour le citoyen qui se désocialise, écrasé par l'iniquité de l'univers idéologique, auquel on lui réclame de s'asservir. Ainsi l'analysant s'engage à aller lire ce qui le lie à la lie du lit, car lui seul est supposé en savoir un brin sur ce qui le cause.

Bon, pourquoi ne pas s'accepter dupe de la bonne façon de cette aliénation au « lent gage » et choisir d'en soutenir l'exigence éthique, même si c'est un choix forcé.

Et puisque le narcissisme a beau vouloir garantir l'image qu'il se fait de lui-même, sous la multiplication de ses regards panoptique, sans réussir à maintenir sa cohésion, mieux lui vaudrait accepter que son propre regard se forge surtout de ce qu'il récuse d'entendre. Ses yeux ne sont-ils pas avant tout ses oreilles ?

A quel aune non morale, mais éthique, juge-t-il les relations où il s'entretient aux autres ? Ainsi, les belges qui veulent, pour rire, s'enrichir achètent-ils les français, au prix de ce qu'ils valent, pour les revendre au prix de ce qu'ils croient valoir.

Là où trônait l'Autorité Paternelle, doit advenir la passe qui ruisselle d'un Autre à l'autre, qui ravine d'un autre à l'autre, qui ravit d'un autre à l'Autre.

7. Le Drap-Peau

Après tout mieux vaut savoir à quel pas le « drap-peau » fait avancer, si l'on ne souhaite pas marcher à la baguette et le mettre un tant soit peu en berne. Pas cadencés, jambes raides, ou relevés genoux menton ? Ou bien encore aux pas de la mère l'oie, quand la forêt des lois masquent la clairière de la seule loi humaine, la loi de la parole, qui fonde les « nhommes » « parl'lettres ».

Car il existe bien des invariants aux langues de Babel, tels l'effectivité de leur discursivité, dont la cause ne se révèle jamais que de son après coup.

Aliénés au langage, gare donc à l'usage qui s'en fait.

Dés lors la stratégie de la technocratie pour réussir et faire profits est toujours la même. Avec la possession des femmes et des terres, les cartels endogames impérialistes s'approprient le travail et la production, car contrairement aux plus de Jouir des jouissances subjectives qui ne peuvent s'accumuler et se thésauriser, la plus values du capital, toujours plus grande plus il est gros, aligne l'addition infinie de ses chiffres sur l'écran noir de nos nuits computérisées. La privatisation des profits et la nationalisation des dettes entretient le monde néo libéral dans une Jouissance qu'il ne faudrait pas s'il n'y avait que celle là. Il est plus que temps de renverser cette Jouissance symptômale sur l'échelle du désir, en privatisant les dettes et en nationalisant les profits. A cela, il faut ajouter les masques de la démagogie de ses discours médiatisés. Sans compter les vieilles recettes, attentats, répressions, juste de quoi dépenser et faire croître l'économie.

Le drapeau devient « l'eten-dare » invisible de la finance biológico-militaro-industrielle. On comprend qu'il croyait en Dieu le fils Bush, prédestiné du Père.

Ratzinger, vint le voir en personne, un mois avant d'advenir le Sex Zehn !

Et l'on assista impuissant à l'Améric on command ! Pour missel de chevet.

Une Foi capitaliste et des basses œuvres néo-libérales à la sauce ultra-conservatrice, fric et populisme. Jusqu'à ce que l'un comme l'autre nous quittent, ayant fait leur temps dans les affaires de prévarications et autres détournements.

Poursuite de la guerre des étoiles pour ruiner et effrayer la concurrence des Euros et autres pétrodollars. « Vigilents » texans à la poursuite, non du diamant symbolique, mais de l'ennemi de l'alliance, ce terroriste de l'ordre établi, nourri au lait des multinationales. Accumulation de faux prétextes pour déchaîner les foudres balistiques et justifier la croissance des reconstructions. Valorisation et fabrication à outrance de tous les objets stériles, à usages uniques, jetables et surtout pas recyclables. Dénonciation des services sociaux, comme œuvres communistes. Religiosité du travail, offrant pour seul salut la servitude volontaire, à la tyrannie de la main invisible du marché des créanciers. Subprimes immobilières pour ruiner les populations, dans la course identificatoire effrénée aux richesses des tyrans de la finance biologico-militaro-industrielle.

Et notre Nicolas Sarkozy, tout emprunt de scientologie et de gestion comportementale de s'y précipiter, sitôt élu. C'est que le fils illégitime que Pasqua fit à Ballamou, SAC et Noyaux Durs, ADN garanti, ne délaisse jamais les bandits, surtout quand ils sont manchots ! Son grand père Pompidur n'avait-il pas déjà le premier privatisé les financements publics ! Et depuis, il n'aura cessé de mener une politique petainiste, rétention de sureté, double peine, justice des mineurs, contraintes thérapeutique ambulatoire des malades mentaux, j'en passe et des meilleures, pour mieux exploiter toutes les richesses énergétiques. Comment les citoyens supposé en savoir un bout sur la politique, puisqu'ils sont régulièrement votants, ont-ils pu l'ignorer, payant pendant cinq ans la mise à sac systématique de tous leur acquis sociaux, sous le coup de la nationalisation des dettes et de la privatisation des profits ?

Et le voilà maintenant faute de « bête en cour », dépossédé de cette manne qui fit les beaux temps de la droite depuis la naissance du gaullisme qui se voulait encore sociale, à courir les fonds de placement Qatari et Libyens, qui pourront toujours lui servir dans sa prétention à devenir number one de chez Forbes à défauts de jouer les fonds de campagne.

Après la suture, entamé et réussie par Valérie GE, prolongée et ratée par Pasqua, raison conjointe de l'échec de Jospin, achevée par Sarkozy entre la droite vichyste et la droite gaulliste républicaine, cette dernière, en ces temps où les nadinges de l'ex Sarkozy s'accoquie sans états d'âme aux marines de l'extrême droite, risque fort d'imploser et de délaissier la moitié de ses forces à la frange la plus autoritaire, à la frange la plus réactionnaire.

Ils auront beau jeu de dénoncer le despotisme socialiste, qui cumule tous les pouvoirs. Celui de la fonction de Dieu le Père, à travers la présidence de cette république constitutionnellement monarchique, celui Réel de l'exécutif, de l'action présente, à travers le gouvernement, celui Imaginaire du législatif, qui projette l'avenir à travers l'assemblée nationale, comme celui du jugement Symbolique au nom du passé, à travers les supposés sages du sénat.

Forts du cumul de tous ces pouvoirs, les socialistes jugeront-ils nécessaire de chercher à reprendre le contrôle de la monnaie, comme à soumettre l'économie au politique ? En ces temps où les cassandres des fins du monde trouvent justifications dans les trop réelles menaces de pollutions, jugeront-ils nécessaire de soutenir une véritable politique d'économie énergétique, en réduisant de façon drastique toutes les productions superflues, au risque d'une décroissance, qu'une économie distributive tempèrerait en liquidant l'idéologie du travail qui interdit de faire les huit trois en guise de trois huit ? Jugeront-ils nécessaire de légiférer pour interdire les consortiums et autres cartels majoritaires, qui ne profitent qu'à une minorité bénéficiaire des fonds publics détournés ? Estimeront-ils juste de légiférer pour s'attaquer aux tours de passe passe de l'industrie bancaire de la finance de la main invisible des créanciers ? Estimeront-ils juste de se battre pour légiférer afin de stopper net la politique des brevets, qui laisse des profits exorbitants à des découvertes, qui tirent parti des progrès scientifiques et techniques accumulés par « l'hume à vanité » depuis les temps immémoriaux et qui de surcroît installent par ce biais, leur politique ségrégative que réclame le coût de leurs bénéfices ? Estimeront-ils nécessaire de préempter les Autoroutes, les parkings et tous les espaces qui n'ont vocation qu'à être public, comme à réhabiliter une politique publique de soins en mettant fin à la privatisation de la santé ? Estimeront-ils juste de mettre un terme à la plus value immobilière qui n'a vocation qu'à spolier l'argent du travail ?

La justice n'était-elle pas au programme du candidat ? Si et de fait il semble s'en préoccuper, puisque des lois scélérates, telles que peine plancher et récidives ont été relégué. Espérons qu'il n'oublie pas la contrainte thérapeutique ambulatoire. J'ai quelque plaisir à constater que dans la future révision constitutionnelle réclamant la majorité des deux tiers du congrès, le gouvernement compte fractionner ces propositions pour les faire voter chacune pour elle-même, comme cumul des mandats ou obligation du dialogue social ou encore réforme du conseil supérieur de la magistrature, afin d'offrir plus d'indépendance à la justice.

Le concept de Laïcité tel qu'il est défini est insuffisant à émanciper les citoyens, qui tels les analysants ont besoin de juger le bien fondé de ce qui leur est adressé. Oserais-je m'aventurer à proposer le terme de Justessité, voir de Justicité, sans craindre d'être daubé par la justessitude, ou la justicité, pour revendiquer que le plaisir de juger me paraît tout aussi fondamental que le plaisir sexuel, ou le plaisir d'aimer. A n'en pas douter c'est juste juste !

Si la psychanalyse se fonde d'une émancipation des conflits relevant de la causalité psychique, la société se targue de résoudre ceux relevant de la causalité de la folie, qui se nourrit de méconnaissance et autres refus de savoir, refus de juger.

Passons de l'apolitisme à l'a politisme, aux seules fins de mettre en valeur l'objet transitionnel nécessaire à la responsabilité émancipatrice des états.

Cet objet est celui là même qui préside à notre n'ai sens au lent gage. Il est la coupure

brillante du signifiant, support de nos subjectivité, dans les passes qu'il produit à nos sens et où la poursuite du di-amant symbolique pénètre nos corps encore et encore. C'est de ses attributs qu'insistent nos existences, qui se jugent à ne pas être ça.

Loin d'une ontologie, qui prétend saisir l'être intégral, la psychanalyse relève de la pulsation perpétuelle qui noue la phonéménologie de la parole, au sujet « dit-visé », à l'évanescence assertive, à l'assertion évanescence, à la passivité active, à l'activité passive. Dieu n'est que signifiante, structure langagière, qui fait de la psychanalyse une éthique du désir, une éthique de la parole.

Mais l'Éthique relevant de l'admission pour la subjectivité de s'ignorer elle-même, comment parler du bienfait de l'ignorance aux ignorants ?

Il n'y a ni liberté de croyance, puisque la croyance est en soi aliénation, ni liberté de penser, puisque la pensée est en soi séparation, il n'y a que leur intersection qui oblige à la justesse, éternel présent, présent éternel, à la lecture de ce qui s'inscrit encore en corps sans être écrit.

Au seuil de l'histoire de l'humanité git le jugement premier, que la chrétienté préfère absoudre, jugement dernier, histoire de garder tutelle sur ses ouailles